

Toutes les soumissions à *African Economic History* (AEH) doivent respecter les directives suivantes.

### **1. Soumission**

L'AEH accueille favorablement les soumissions de recherche originale, basées sur une enquête de sources primaires. L'AEH ne publie pas de critiques de livres, de revues historiographiques ou de traductions d'ouvrages parus ailleurs. La soumission d'un manuscrit implique qu'il n'est pas publié et n'est pas concurremment soumis à une autre revue ou maison d'édition pour évaluation. Les manuscrits, cartes graphiques et autres illustrations doivent être soumis en ligne à l'adresse <https://aeh.msubmit.net/cgi-bin/main.plex>. Nous acceptons les manuscrits en portugais, français et anglais. Ils devraient s'étendre dans l'intervalle de 6 000 à 10 000 mots, y compris les notes, les tableaux et les annexes. Veuillez inclure un résumé ne dépassant pas 150 mots ainsi que 5 mots clés en anglais, en haut du manuscrit, juste après le titre. Les articles en français et en portugais contiendront des résumés dans leur langue de publication et en anglais. Les contributeurs doivent également inclure une page de garde séparé avec une courte biographie (75 à 100 mots) laquelle doit inclure leur nom, leur affiliation et leur e-mail.

### **2. Préparation du manuscrit**

Le texte doit être en police Times New Roman à 12 points. Les notes de fin doivent être en police Times New Roman à 10 points. Notre revue utilise les notes de fin plutôt que les notes de bas de page. Les soumissions doivent être à double interligne, y compris le texte, les notes et les blocs de citations. Utilisez des marges de 1 pouce tout au long du texte. L'orthographe américaine doit être utilisée exclusivement dans les soumissions en langue anglaise. Chaque page doit être numérotée en utilisant la police Times New Roman à 12 points. Les manuscrits ne doivent contenir aucun paragraphe extra-long ou extra-court. L'italique doit être utilisé à la place du soulignement.

Tout le texte doit être justifié à gauche. Les lignes commençant les nouveaux paragraphes et les citations longues doivent être mises en retrait à l'aide de la commande de tabulation. Il ne devrait pas y avoir de retour brutal, sauf à la fin des paragraphes et dans des circonstances exceptionnelles. Il ne doit pas y avoir d'espace supplémentaire entre les guillemets et le texte environnant.

Les titres des manuscrits doivent être centrés, et apparaître en gras et en majuscules. Les informations qui peuvent identifier l'auteur ne doivent apparaître que sur la page de garde, ce qui sera soumise séparément. Les sections du manuscrit doivent être numérotées en chiffres romains, centrées et en gras. Les sous-titres doivent être en gras, mais pas centrés.

### **3. Notes sur le style**

Les noms des mois doivent être écrits en entier dans le texte et les notes. Les dates doivent apparaître comme jour/mois/année (p.ex. 3 septembre 1911). « XIXe siècle » devrait être utilisé plutôt que « 19e siècle ». Écrivez « précolonial », et non « pré-colonial », et « % » et non « pour cent ». Les nombres jusqu'à dix doivent être écrits en lettre, et les nombres supérieurs à dix doivent apparaître en chiffres (p. ex. deux, dix, 27, 106). Lorsque vous faites référence à un intervalle entre deux dates, incluez tous les chiffres et utilisez des tirets, par exemple : 1912–1913. N'utilisez pas de titres académiques (Dr., Professeur) devant les noms des auteurs cités dans le texte.

Les guillemets doubles doivent être utilisés partout dans le texte, sauf pour les citations à l'intérieur des citations qui doivent être signalées par l'usage des guillemets simples. Toute ponctuation (point/virgule/point-virgule/deux-points) doit se trouver à l'extérieur des guillemets fermants. Aucune esperluette (&) ne doit apparaître, sauf dans les citations. Il devrait y avoir un espace entre les phrases, pas deux.

Dans les citations, utilisez des points de suspension espacés (. . .) pour afficher le texte manquant: trois points de suspension lorsque le texte manquant se trouve au milieu d'une phrase, et un point suivi de trois points de suspension lorsque le texte manquant suit une phrase complète. Les points de suspension doivent être précédés et suivis d'un espace. N'utilisez pas de points de suspension avant le premier mot et le dernier mot d'une citation ; cela s'applique, à la fois, aux citations en retrait et aux citations courtes contenues.

L'interpolation d'un auteur dans une citation doit être encadrée par des crochets et non par des parenthèses. Utilisez des tirets pour intégrer un élément dans une citation, au lieu des parenthèses, des virgules ou des deux points ; n'utilisez pas d'espace avant ou après le tiret cadratin, par exemple « Le roi—vêtu d'une robe de cérémonie—est entré dans la pièce » ; ou « Son article mettait l'accent sur un concept important—l'inévitabilité de la révolution ».

Lorsque vous utilisez des titres officiels en français, mettez en majuscule les initiaux même si ces titres ne sont pas rattachés au nom d'une personne, par ex. le Chef de la Subdivision. Lorsque vous utilisez principalement d'autres titres officiels dans les langues autres que le français et l'anglais, ils doivent être en majuscules s'ils se réfèrent à des individus ; en minuscules et en italique s'ils sont utilisés en des termes généraux: par ex., Lamido Iyawa Adamou ; Lamido de Banyo ; le Lamido (se référant à Iyawa Adamou) ; mais simplement un lamido ou des lamibés lorsqu'ils sont formulés de manière générale.

Tous les noms propres, y compris les noms personnels, les noms des groupes ethniques, les noms des lieux et les noms des institutions doivent être en majuscules (p.ex. Toyin Falola, Podokwo, Lubumbashi, Université de Maroua).

#### 4. Documentation

Les notes de fin de page doivent être utilisées. Les numéros de note doivent être placés après la ponctuation de fermeture et le cas échéant, après les guillemets de fermeture. Toutes les notes de fin DOIVENT adhérer au Chicago Manual of Style (CMS), 17e édition. Pour consulter le format CMS pour les monographies, les articles, les chapitres, le Web et d'autres sources, veuillez-vous référer au Guide de la Chicago-Style Citation, disponible en ligne à : [http://www.chicagomanualofstyle.org/tools\\_citationguide.html](http://www.chicagomanualofstyle.org/tools_citationguide.html).

N'utilisez pas « op. cit. » ou « loc. cit. ». N'utilisez pas « p. » ou « pp. » pour vous référer aux pages, mais seulement le (s) numéro (s) de page comme indiqué dans les exemples ci-dessous. Vous pouvez utiliser « ibid. », le cas échéant, si la note est exactement la même que la précédente. Incluez toujours un espace entre les initiales d'un auteur, par ex. M. A. Klein. Mettez en majuscule les titres des institutions, telles que les bibliothèques, les ministères, etc. Les titres et sous-titres en français doivent rester en minuscule, en dehors du premier mot et des noms propres (p. ex. : Esclavage dans les lamidats peuls du Nord-Cameroun).

La première référence à une source doit inclure toutes les informations pertinentes. La deuxième référence et les références suivantes doivent être abrégées.

Par exemple, **une monographie** avec un auteur devrait apparaître comme suit:

1. Toyin Falola, *The Political Economy of a Precolonial African State: Ibadan, 1830–1900* (Ile-Ife, Nigeria: University of Ife Press, 1984), 9.
2. Falola, *The Political Economy*, 53.

**Un chapitre dans un ouvrage édité** doit apparaître comme:

1. Roy Doron, “Biafra and the AGIP Oil Workers: Ransoming and the Modern Nation State in Perspective,” in *Ransoming, Captivity and Piracy in Africa and the Mediterranean*, eds. Jennifer Lofkrantz and Olatunji Ojo (Trenton, NJ: Africa World Press, 2016), 209–228.
2. Doron, “Biafra and the AGIP Oil Workers,” 221.

**Un article dans une revue** devrait apparaître comme:

1. Paul E. Lovejoy and David Richardson, “Trust, Pawnship, and Atlantic History: the Institutional Foundations of the Old Calabar Slave Trade,” *American Historical Review* 104, no. 2 (1999): 332–55.
2. Lovejoy and Richardson, “Trust, Pawnship, and Atlantic History,” 340.

**Une thèse ou une dissertation non publiée** doit se présenter comme suit:

1. Roquinaldo Ferreira, “Transforming Atlantic Slaving: Trade, Warfare and Territorial Control in Angola, 1650–1800” (PhD diss., University of California at Los Angeles, 2003), 100.
2. Ferreira, “Transforming Atlantic Slaving,” 104–106.

**Une source d’archives** doit inclure le nom ou le titre du document, la date, le nom complet de l’archive et son emplacement (abrégé dans les références suivantes), le titre de la collection et toute information utile pour identifier le document (y compris les codes de référence, les numéros de fichier et numéros de page). Par exemple:

1. Secretary of State for the Colonies, Lewis Vernon Harcourt, to Governor Frederick John Jackson, 16 February 1912, the National Archives (hereafter TNA): HM Treasury: T1/11477/22209, 5–8.

2. W. F. Gowers to Lord Lloyd, 8 May 1929, TNA: Colonial Office: CO 536/158/2.

Pour d'autres sources, y compris les travaux édités et traduits, les préfaces, les avant-propos et les introductions, les livres publiés électroniquement, les critiques de livres, les sites Web et les documents présentés lors de réunions ou de conférences, veuillez consulter le Chicago-Style Citation Quick Guide, disponible en ligne à l'adresse : [http://www.chicagomanualofstyle.org/tools\\_citationguide.html](http://www.chicagomanualofstyle.org/tools_citationguide.html).